

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE V<sup>ic</sup> B. DE JONGHE, LE C<sup>ie</sup> TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

1905

SOIXANTE ET UNIÈME ANNÉE



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

*Rue de la Limite, 21.*

1905

## MÉDAILLON ET DÉCORATION LIÉGEOIS.

1789 ET 1794.

---

### PLANCHE III.

Dans la tourmente révolutionnaire des dernières années de la principauté de Liège, les insurgés aimaient à se parer de cocardes, médaillons ou décorations rappelant les privilèges de la paix de Fexhe.

Ce besoin de porter un insigne était presque considéré comme obligatoire ; et il était universel, non seulement dans les hautes classes de la société mais dans la bourgeoisie et même chez le peuple.

Parmi les divers emblèmes qui ont été décrits dans cette *Revue*, il n'y en a pas un qui paraisse avoir été destiné spécialement aux citoyennes liégeoises. Cependant, on ne peut douter de leur patriotisme qui, certainement, devait être aussi démonstratif, si pas plus encore, que celui des citoyens.

Le médaillon reproduit ici pourrait avoir appartenu à une dame de la société liégeoise. Il est muni d'une bélière pour le porter en sautoir. Il est de forme ovale, entouré d'un cercle en or et garni de verres bombés sous lesquels on voit d'un côté, peint en noir sur fond rouge, le perron avec croix et

banderole blanche, soutenu par trois lions; aux côtés, les initiales L — G.

On lit au revers, peint en noir sur fond rouge, cette inscription :

*Libertas restaurata 18<sup>a</sup> Aug<sup>a</sup> 1789.*

en quatre lignes.

Ce médaillon mesure, sans la bélière, 30 × 25 millimètres. Il fait partie de ma collection.

*Voir* planche III, n<sup>o</sup> 1.

Cinq ans après, lorsque les troupes françaises firent de nouveau invasion dans le pays de Liège, les révolutionnaires s'empressèrent de faire réapparaître les décorations.

Pour bien marquer la fin du règne des princes-évêques et la soumission du pays à la République française, ils eurent soin de s'abstenir de faire figurer sur ces décorations tout ce qui pouvait rappeler le passé.

Le nouveau signe de ralliement fut la hache entourée du faisceau et surmontée du bonnet phrygien.

On connaît peu de décorations de cette époque; celle que je possède est de forme ovale mesurant 40 × 30 millimètres. Elle est en or, entourée d'une torsade en argent avec double nœud formant bélière.

On lit dans le champ du revers :

*Une Indivisibilité De La République Française*  
3<sup>me</sup> année Républicaine.

Cette inscription est gravée en sept lignes. En dessous, deux rinceaux.

Au droit est gravée dans le champ la hache entourée du faisceau et surmontée du bonnet de la liberté.

Légende : *Liberté — Egalité.*

En dessous : 17 — 94.

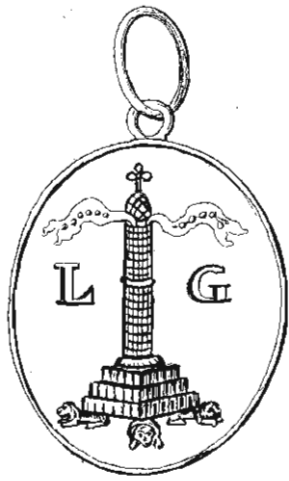
A part l'inscription et la grandeur, une décoration semblable a été décrite par M. Naveau, dans cette *Revue*, en 1889, p. 430, planche X, n° VI.

Notre éminent confrère n'a pas hésité à la rattacher aux souvenirs numismatiques de Liège.

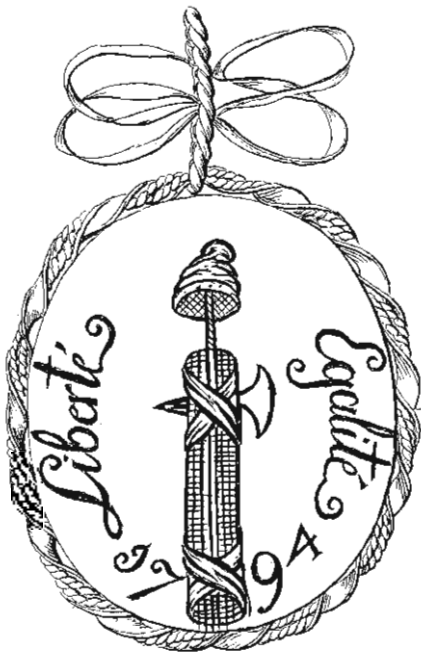
On peut constater, en les confrontant, qu'elles ont certainement été gravées par le même artiste.

Voir planche III, n° 2.

HAMAL-MOUTON.



1



2

